Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel

ADRESSES ET HORAIRES

MAIRIE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16 h 30
Tél : 02 96 74 84 01
Fax : 02 96 74 06 53
mairie@quintin.fr
www.quintin.fr

POLICE MUNICIPALE
Laurent BOULAIRE
02 96 74 84 01 - 06 27 22 75 65

SALLE DES FETES ET CAMPING
02 96 74 92 54

MJC Les Quinconces
02 96 74 92 55
www.mjcpaysdequintin.fr

CYBERCOMMUNE
Mardi : 15h30 à18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h
Jeudi : 15h30 à18h
Vendredi : 15h30 à18h
La Fosse Malard
02 96 79 64 27

QUINTIN COMMUNAUTE
2 rue Saint-Eutrope
02 96 79 67 00
www.quintin-communaute.fr

OFFICE de TOURISME
6 Place 1830
02 96 74 01 51
www.tourismequintin.com

PISCINE OPHEA
1 rue Fosse Malard
02 96 58 19 40

GENDARMERIE
rue de Moncontour
Tél : 17
Tél administratif : 02 96 74 80 17

CENTRE DE SECOURS
rue du Marché aux Chevaux
Tél : 18
Tél administratif : 02 96 74 93 74

SALON DU MARIAGE

Et si on se mariait à Quintin !

L'initiative de la Ville de Quintin de s'investir en tant qu'exposant sur le salon du mariage, organisé au parc des expositions de Brézillet, a été largement remarquée et commentée le week end des 18 et 19 octobre.

Le stand Ville de Quintin

Voici des extraits de l'article du Télégramme paru dimanche 19 octobre. La journaliste, Anne Burel, est venue à notre rencontre sur le pôle Quintin du salon:

« **Se marier, ce n'est pas uniquement choisir une robe de princesse. Il faut aussi réserver un lieu, planifier un menu, composer un bouquet, commander les bagues, expédier les faire-part... Tout cela prend du temps et coûte beaucoup d'argent. C'est donc un joli marché que la commune de Quintin a l'ambition de capter… Bien soudés, convaincus de l'intérêt de leur démarche, sept commerçants quintinais, ont accepté de tenter l'aventure impulsée par la nouvelle municipalité... La ville vend son cadre. Présentes sur place, Madame le Maire, Mireille Airault, sa première adjointe, Françoise Guillou, et l'une des conseillères, Françoise Golhen, ne sont pas peu fières de l'aboutissement de ce projet. «*Lors de la campagne municipale, Vanessa Bassoch, qui vend des robes de mariées, nous avait indiqué qu'elle aimerait faire le salon du mariage* », rapporte Mireille Airault. *« Nous avons retenu l'idée… Plutôt que de soutenir un projet individuel, la municipalité a ainsi impulsé ce projet collectif. Nous avons quelque chose à vendre qui s'appelle Quintin… En jouant ainsi collectif, nous proposons une vraie offre aux personnes qui souhaitent se marier à Quintin. Il s'agit d'un très bon exercice de cohésion d'équipe* ».**

Les cupidons, réalisés par le menuisier de la Ville

Cette opération a offert un coup de projecteur sur la dynamique économique de notre cité. Le bilan s'avère globalement satisfaisant pour l'ensemble des participants. Nous suivrons avec intérêt les retombées économiques de cet évènement et vous les communiquerons.

Nous adressons de chaleureux remerciements à tous ceux qui se sont investis pour mettre en œuvre cette opération, les six commerçants qui ont osé l'aventure: Esprit Couture, le Restaurant de la Vallée, la Bijouterie François Poisson, la Boulangerie Le Péché Mignon, Soa natura, la photographe Morgane Urvoy. Un grand merci également à Nicolas Charles pour le prêt du film promotionnel, à Caroline de Bagneux pour les chandeliers, aux dames de l'art floral, Annick Brient, Lucie Morin, Annick Miotti qui, avec les fleurs achetées chez nos fleuristes quintinais, ont confectionné bouquets et compositions. Merci également aux agents des services techniques, mobilisés pour le transport et l'installation du stand et à leur responsable, Angélique Charpenay coordinatrice de l'opération. Nos remerciements vont aussi aux Quintinais, commerçants, élus qui nous ont rendu visite.

Les trois robes de mariées présentées par Vanessa Bassoch (Esprit Couture) dans les défilés de mode du salon

Françoise GUILLOU

AGENDA

NOVEMBRE

5 : Réunion pour les activités périscolaires s'adressant aux parents d'élèves, à 20h (maternelle) et 20 h 30 (élémentaire).

8 et 9 : Festival des Chanteurs de Rue et Foire Saint-Martin

11 : Cérémonie du centenaire de la fin de la guerre 14 -18

10 h 30 : messe

11 h 30 : rassemblement au Monument aux Morts

(avec une attention particulière aux Morts pour la France de l'année 1914)

14 : Loto du Quintin-Roller-Club

15 : Concert de l'Heure Musicale à Ploeuc-sur lié

16 : Bal « Intruzik orchestre »

22 : Remise des médailles aux sportifs, à la MJC

29 : Fest-noz de Dañs-Bro

30 : Bal du Vélo-Club-Quintinais

DECEMBRE

6 : Cérémonie de la Sainte-Barbe

6 et 7 : Marché de Noël à l'Hôpital, association Les Tournesols

7 : Concert au profit de la Croix-Rouge - 15h30 - Chapelle St-Yves : Chants de Noël, avec la chorale « Les Tisseurs de Notes » sous la direction de Marie-Laure Janin. Entrée libre.

10 : Journée Don du Sang

12 : Téléthon

14 : Vide-grenier de Noël du Comité des fêtes à la salle des fêtes. 4€ le mètre tables fournies. Réservation: 02 96 74 99 74 (le soir).

17 : Goûter des Aînés

21 : Bal de l'Amicale Laïque

Jusqu'au 28 novembre :

Expo photos "Chanteurs de Rue " à l'Office de tourisme

L'Atelier Découverte Photo du Pays de Quintin, expose au mois de novembre sur le thème du Festival des Chanteurs de Rue.
A découvrir aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme.

A venir… en JANVIER

14 : Vœux de Quintin Communauté, Salle des fêtes de Quintin

16 : Vœux du Maire, à la Salle des fêtes

Ce bulletin est le vôtre. Réagissez aux articles! Vous pouvez aussi en suggérer d'autres en déposant vos propositions dans la boite aux lettres de la mairie ou sur notre adresse courriel: mairie@quintin.fr. Et n'oubliez pas de communiquer vos évènements avant le 15 de chaque mois.

A la Galerie Cap'Art, 37 Grand'rue

Les 8 - 9 - 10 et 11 novembre :
Exposition « Insolites Mondes d'Artistes »

Du 22 novembre au 20 décembre :
Michel AROUCHE (peintures - gravures - collages)

Horaires de la Galerie :
mardi et samedi : 10h/12h et 14h/18 h 30.
mercredi et vendredi : 14h/18 h 30.

http://www.lheuremusicale22.fr
Réservation Office de tourisme: 02 96 74 01 51

Permanences à Quintin Communauté - 2 rue Saint-Eutrope

Les 4 et 18 novembre - Les 2, 9, 16, 23 et 30 décembre
de 14h à 17h. Sur rendez-vous, à prendre au : 02 96 79 62 55.

ETAT CIVIL

Naissances

04/10/14 : Noah LE DUAULT DAMOUR, 16 rue du Marché aux Chevaux - QUINTIN.

22/10/14 : Lyna LE CLECH KUBICKA, 18 rue de la Tannerie-QUINTIN.

Décès

27/09/14 : Angèle GILLARD veuve TURCAUD, 91 ans, 1 rue des Carmes - QUINTIN.

30/09/14 : Jean TURMEL, 81 ans, 7 rue Hervelin - PLOEUC-SUR-LIÉ.

30/09/14 : Denise ANDRÉ épouse BURLOT, 87 ans, 7 rue des Eaux - QUINTIN.

10/10/14 : Marcel BRUNEAU, 87 ans, 13 rue du 11 novembre - SAINT-DONAN.

11/10/14 : Anne LE HELLOCO veuve LE MEN, 84 ans, 2 rue Notre-Dame - QUINTIN.

12/10/14 : Pierre BLAIS, 100 ans, 27 rue du Gasset - QUINTIN.

16/10/14 : Jean ROUXEL, 79 ans, 1 Hôtel Morin - PLÉDRAN.

18/10/14 : Loïc ROGER, 41 ans, 27 rue de la Ville Corbon - PLÉRIN.

22/10/14 : Fernand PARCHANTOUR, 58 ans, 77, Raussan - PLAINTEL.

25/10/14 : Laure HAMON veuve BELLŒIL, 92 ans, 1 rue des Carmes - QUINTIN.

26/10/14 : Anne DENIS veuve BUHAN, 87 ans, 2 impasse Anatole Le Braz - SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM.

Décès hors commune

29/09/14 : Madeleine LE SOUCHU, 84 ans, décédée à SCEAUX (Hauts-de-Seine).

14/10/14 : Madeleine DIEULANGARD, 91 ans, décédée à VENASQUE (Vaucluse).

VIE LOCALE

COULEURS DE BRETAGNE

Pendant une semaine, la Cité a vibré au rythme de Couleurs de Bretagne

Toute la semaine, les enfants de l'Accueil de loisirs ont visité l'exposition et participé à des ateliers de peinture animés par Couleurs de Bretagne.

Le rideau est tombé sur la finale régionale 2014 de Couleurs de Bretagne. C'était une première à Quintin, qui participe depuis l'origine (1994) aux concours organisés de mai à septembre sur l'ensemble de la Bretagne. Accueillir et exposer au public près de 700 œuvres demande la mise à disposition de salles de grande capacité. A Quintin, nous avons dû mobiliser les salles Emmanuel Le Jean, plus les deux étages de l'Hôtel Poulain. Nous nous excusons auprès des associations des dérangements occasionnés. Malgré les difficultés, le jeu en valait la chandelle. De nombreux visiteurs, amateurs de peinture, venus de toute la Bretagne ont découvert et apprécié notre Cité.

Pas moins de 400 personnes étaient rassemblées samedi pour la proclamation du palmarès. A cette occasion, la ville de Quintin offrait le vin d'honneur. Elus et bénévoles se sont mobilisés pour préparer et servir plus de 3 000 toasts. Avec talent et efficacité, notre collègue, Monique Seby, a relevé le défi de prendre en main cette organisation, une prestation qui a été remarquée et appréciée de tous.

Françoise GUILLOU

INFOS DU BASKET

Entre la section basket-ball de la MJC et le Comité départemental de basket-ball, le courant passe très bien, ce qui se traduit par la décentralisation de stages ou de séances d'entraînement. Après une formation de coachs d'équipes de jeunes, fin septembre, six dates viennent d'être réservées pour des regroupements de U13 et U12 susceptibles de porter les couleurs costarmoricaines. Jeudi soir, douze U13, venus des clubs d'Uzel, Lannion, Yffiniac, Guingamp, Pordic, Saint-Brieuc (Élan) et Quintin, ont suivi l'entraînement dispensé par Cathy Le Houérou, cadre technique fédéral, aidée par un parent de joueur, Marc Bécam (Lannion).

« *La séance s'adresse à un petit public, mais cette décentralisation me permet de voir des joueurs ailleurs qu'à Saint-Brieuc, et c'est très bien* », a confié l'ancienne joueuse de haut niveau.

Présent également, Sébastien Gillard, le responsable de la section basket-ball et vice-président de la MJC, se réjouit de cette mise à disposition de la salle du Vau de Gouët au Comité départemental. « *Il y aura 2 séances par mois jusque fin décembre, une pour les U13 et une pour les U12* », dit-il pour rassurer les autres utilisateurs locaux. Sébastien Gillard se réjouit aussi de la présence en présélection de Noémie Rigaud de Saint-Gildas qui évolue sous les couleurs quintinaises et qui est coachée par Laura Le Foll et entrainée par Gaid Le Guillou.

© Le Télégramme - Joël SANGAN

FETE DES P'TIS VELOS, LE BILAN

Les organisateurs ont dressé le bilan de la fête du 10 mai 2014, pour voir si celle-ci a atteint ses objectifs et si, organisateurs, bénévole et sympathisants ont adhéré au projet un peu fou de l'association.

Quelques chiffres révélateurs

- 50 bénévoles volontaires mobilisés sur deux jours, des dizaines de personnes venues déposer des centaines d'objets
- des centaines d'heures de travail, entre montage et démontage du chapiteau, aménagement du site, préparation de repas…
- presque 1 000 places de spectacles vendues sur la journée, 2 000 mains qui ont applaudi, autant d'yeux émerveillés...
- 500 lignes copiées dans le cahier de punition des parents, 20 coussins éventrés dans la cabane à Poloch'
- 3 000 km parcourus sur les vélos d'appartement, 25 acrobaties réalisées sur les épaules des parents
- 10 artistes en herbe sur la scène VAZYOZ ! (Vas-y, ose !)

et…des dizaines de personnes qui nous demandent chaque semaine : « C'est quand la prochaine ? »

Les organisateurs concluent : *« Forts de cette expérience, nous avons envie maintenant de nous poser pour imaginer la suite… Nous avons envie de continuer cette aventure et de proposer des espaces de rencontre, des temps forts où la création favorise le lien social…Nous sommes partis d'une idée, d'un concept, pour en faire une réalité qui a entièrement répondu à nos souhaits de départ. Pour ce faire, nous avons misé sur le collectif : le « faire ensemble » a permis d'accomplir des idées qui germaient dans nos têtes et d'assumer leur mise en place.* »

LA GALOUPE

Vendredi 28 novembre à 20 h 30

Tarif adhérents: 7€

Plein tarif: 10€

Vous les avez déjà vus, à l'occasion du Festival des Chanteurs de Rue. Vous pourrez les revoir à la MJC de Quintin le 28 novembre!

Un style à vous mettre des fourmis dans les jambes et à vous faire « guincher comme y avait longtemps que ça ne vous était pas arrivé»! Regardez-les, avec leur air de guinguette, vous faisant la promesse d'un concert festif et heureux.

Un répertoire populaire de la fin du 19ème siècle jusqu'à nos jours, servi par des musiciens talentueux et généreux.

Plus d'infos: https://myspace.com/lagaloupe

MJC Pays de Quintin

DON DU SANG

Remerciements

Au nom des 2 000 malades transfusés chaque mois en Bretagne, l'EFS (Etablissement français du sang) remercie les **79 personnes** qui sont venues donner leur sang le 6 octobre dernier, et toutes celles qui s'impliquent régulièrement dans l'organisation des collectes.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

3 Place de la Mairie - 02 96 32 78 95

L'abonnement annuel par famille est de 13 €.

Les livres sont prêtés gracieusement aux enfants.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h

Mercredi : 16 h 30 - 18h

Vendredi : 17h - 19h

Samedi : 11h - 12h

CONSEIL MUNICIPAL

Ci-après l'essentiel du Conseil Municipal du 25-09-2014 : l'intégralité du compte-rendu de la séance est consultable en Mairie.

Présents : Mireille Airault – Françoise Guillou-Corouge – Nicolas Carro – Jean-Paul Hamon – Isabelle Aubry – Emmanuel Thérin – Don Paul Quilichini – Rémy Pleven – Jean-Yves Fraboulet – Françoise Golhen – Marie-Madeleine Maujarret - Benoît Morin – Andrea Ortlepp – Monique Séby – Morgane Urvoy – Michel Carluec – Fabienne Macadré - Daniel Thoraval.
Absents excusés : Ghislaine Routhier (proc. à Jean-Paul Hamon) – Christophe Dubois (proc. à Françoise Guillou) - Pierrick Payoux (proc. à Françoise Golhen) – Raymond Blévat (proc. à Daniel Thoraval) – Isabelle Maurin (proc. à Fabienne Macadré).
Secrétaire de séance : Michel Carluec.

MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET POUR LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES
RAPPORTEUR : Mireille AIRAULT

Le Conseil Municipal est appelé à modifier ses délibérations du 19 septembre 1983 et du 16 novembre 1984 portant création d'une régie de recettes pour la cantine scolaire afin de les remettre à jour et d'y ajouter les recettes relatives aux temps d'activités périscolaires.
Le conseil doit confirmer la création de la régie dont le montant maximum de l'encaissement sera de 1 500 € (anciennement 70 000 F). Les produits perçus seront les recettes relatives à la cantine scolaire et aux TAP. Une indemnité est allouée au régisseur.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les propositions susmentionnées.

SIGNATURE DE CONVENTIONS RELATIVES A DES PRESTATIONS POUR L'ANIMATION DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)
RAPPORTEUR : Mireille AIRAULT.

Pour la bonne organisation des TAP, il est nécessaire de passer des conventions avec des prestataires extérieurs afin de prévoir les modalités et le règlement de leurs interventions.
Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame Le Maire à signer l'ensemble des conventions nécessaires à la bonne organisation des TAP et à l'application du PEDT (Projet éducatif territorial).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des conventions nécessaires.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES
RAPPORTEUR : Nicolas CARRO

Article 07 – Capacités d'accueil

Vu le règlement de la salle des fêtes en date du 15 décembre 2011, il est proposé au conseil municipal d'ajouter l'article 07.

Configuration	Salle	Bergerie	Total
Repas assis / Loto	400 personnes	80 personnes*	480 personnes
Repas debout/ Buffet	800 personnes	160 personnes **	960 personnes
Spectacle assis/ Théâtre	600 personnes au maximum dans la salle***		
Spectacle debout/Bal	1 000 personnes au maximum dans la salle***		

La scène ne peut pas accueillir de public. Le hall d'entrée de la salle est réservé à l'accueil du public et au passage.
* étant précisé qu'en cas d'occupation d'un espace pour scène sur la bergerie, il convient de déduire à la capacité maximale susmentionnée, un nombre égal à 1 personne par mètre-carré de surface dégagée ;
** étant précisé qu'en cas d'occupation d'un espace pour scène sur la bergerie, il convient de déduire à la capacité maximale susmentionnée, un nombre égal à 2 personnes par mètre-carré de surface dégagée ;
*** étant précisé qu'en cas de partage de l'espace total entre plusieurs configurations (assis à table, assis en rang, debout), il convient de déduire la capacité maximale susmentionnée en fonction des mètres carrés utilisés pour chaque configuration selon le nombre de personnes autorisées par mètre-carré tel que précisé ci-dessus.
En cours d'utilisation, toutes les portes d'accès à la salle seront obligatoirement déverrouillées et les sorties de secours dégagées, y compris le hall d'entrée.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, l'ajout de l'article 07 au règlement de la salle des fêtes.

TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICTE – FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR
RAPPORTEUR : Jean-Paul HAMON

Le Maire de Quintin expose les dispositions des articles L. 2333-2 et suivants du code général des collectivités territoriales, autorisant le conseil municipal à fixer un coefficient multiplicateur unique, dans les conditions et limites prévues à ces mêmes articles, applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le coefficient multiplicateur à 6.30.

OCTROI D'UNE SUBVENTION AU « QUINTIN-ROLLER-CLUB »
RAPPORTEUR : Nicolas CARRO

L'équipe U17 de Rink Hockey du QRC est qualifiée pour participer à L'EUROCKEY CUP U17, la coupe d'Europe des clubs organisée à Blanes (au nord de Barcelone), du 16 au 19 octobre 2014.
L'équipe comprend 8 jeunes de 6 familles quintinaises.

Le Conseil Municipal décide , à l'unanimité, de subventionner l'association du QRC pour un montant de 500 € pour les frais de voyage.

TRAVAUX : TARIFS POUR LA CREATION D'UN DEUXIEME « BATEAU »
RAPPORTEUR : Emmanuel THERIN

Lors d'une construction, la création d'un « bateau d'accès » sur le trottoir est assurée gratuitement par les services techniques de la ville. Tout bateau supplémentaire est à la charge du demandeur.

Pour information, un bateau mesure en moyenne 6 ml. et la réalisation en granit ou en béton se fera en fonction de l'environnement existant. L'opération comprend la pose et la dépose de la bordure et la reprise de l'enrobé.

Tous les autres travaux, réalisés sur la voie publique pour la création d'un nouveau bateau, seront à la charge du demandeur.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs suivants : en granit : 107 € TTC le ml, en béton : 87 € TTC le ml.

ELABORATION D'UNE AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE : AVENANT
RAPPORTEUR : Emmanuel THERIN

Le cabinet d'architectes HENON-TUDOR-PANIOUCHKINA doit finaliser le volet 3 du devis initial (Règlement de l'AVAP : règles paysagères, urbaines et architecturales, prescriptions pour la prise en compte d'objectifs environnementaux, réunions, concertation). (17 894,55 € TTC).

Un avenant au devis initial est proposé, pour un montant TTC de 4218 € pour des réunions supplémentaires de présentation au nouveau comité de pilotage, des réunions de travail pour le règlement et de présentation aux personnes publiques associées, ainsi que la conception de 6 panneaux de présentation pour la réunion publique.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant proposé, pour un montant TTC de 4 218 €.

INFORMATIONS

Avis aux électeurs

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2014 inclus. Se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, et d'un justificatif du domicile (avis d'imposition, loyer, facture eau, électricité, etc, datant de moins de 3 mois).

Générosité publique

Du 30 octobre au 2 novembre : Journées nationales des sépultures des « Morts pour la France ».
Du 2 au 11 novembre : Campagne de l'Œuvre nationale du Bleuet de France.
Les 15 et 16 novembre : Journées nationales du Secours Catholique.
Du 15 au 21 novembre : Journées internationales des droits de l'enfant.
Du 17 au 30 novembre : Campagne nationale contre les maladies respiratoires.
Du 24 novembre au 8 décembre : Journée nationale de lutte contre le Sida.

Quintin et la transition énergétique

Afin d'encourager à faire baisser les factures d'énergie et, en conséquence, à réduire l'émission de CO_2, la ville de Quintin a installé sur son site internet une aide en ligne à l'obtention de primes pour tous les travaux de rénovation énergétique : isolation, fenêtres, chaudière, ventilation, poêle, chauffe-eau, etc…
Ce programme est à coût zéro pour la ville, car cette aide est entièrement financée par des fournisseurs d'énergie. Pour un particulier, cette prime de remboursement des travaux s'ajoute aux aides publiques comme crédits d'impôts, EcoPTZ, prime exceptionnelle de rénovation énergétique et aides à la rénovation du patrimoine.

Particuliers, copropriétés, commerces, entreprises...

Ce service est également ouvert aux copropriétés, aux commerces, aux PME, aux entreprises du tertiaire et du secteur industriel qui investissent en matériaux et équipements économisant l'énergie (meubles frigorifiques, équipements sur moteur électrique, éclairage, rénovation de bureaux, climatisation ou ventilation…)
La ville pourra aussi utiliser ce système pour ses projets communaux et trouvera ainsi un levier pour diminuer le coût de ses propres travaux et sa consommation d'énergie sur le long terme.

Une prime et une assistance personnalisée aux travaux

Ce service assiste les particuliers et les entreprises avant, pendant et après les travaux : cahier de recommandations techniques sur-mesure envoyé avant les travaux, contrôle RGE de l'installateur choisi, remplissage automatique des documents administratifs, hotline d'experts pour répondre aux questions.
Un programme spécial pour les artisans/installateurs est également disponible sur ce portail. Le service leur permet de proposer l'accès à cette prime avec chacun de leur devis afin que leurs clients puissent visualiser le montant de prime sur leurs travaux.

Quintin : un développement durable basé sur l'action

Engagée dans l'effort français de réduction de la consommation d'énergie fossile d'ici 2020, la ville de Quintin souhaite déployer des initiatives simples et intelligentes à chaque fois qu'elles seront bénéfiques pour la population et les entreprises locales.
Le premier exemple est la mise à disposition de ce portail auquel vous pouvez accéder sur le site: www.quintin.fr onglet: Vie quotidienne.
Vous y trouverez quelques 200 opérations possibles permettant l'obtention de primes à rajouter aux autres dispositifs publics. Il est essentiel de suivre les démarches en amont des travaux. Vous ne pourrez pas solliciter les primes après leur réalisation si vous n'avez pas complété les dossiers au préalable.
Enfin, il existe d'autres dispositifs incitant à l'économie d'énergie cumulant ces primes et d'autres aides publiques. Ainsi, si vos travaux rentrent dans le cadre d'un programme Vir'volt-ma-maison proposé par l'ALE et que vous avez monté un dossier, vous ne pourrez pas prétendre à une prime supplémentaire via ce site pour les mêmes travaux.

Ce qu'il faut retenir, c'est que tous les efforts que vous ferez pour économiser l'énergie, et donc réduire vos dépenses, sont aidés par différents programmes. A vous de choisir le plus pertinent pour vos travaux et l'objectif de la ville est de vous proposer un maximum d'information pour pouvoir le faire.

Emmanuel THERIN

PIGEONS ET CHOUCAS

Vole, vole, beau pigeon, mais si tu pouvais viser chez le voisin ça m'arrangerait, ma toiture ne t'aime pas trop…

Qui n'a jamais pesté contre une fiente de pigeon tombée sur sa voiture ou ses chaussures ? Qui ne s'est pas agacé de voir une colonie de pigeons qui roucoule au petit matin alors que l'on a envie de dormir ? Sans parler des dégâts causés par les fientes sur les bâtiments…

Le pigeon est fidèle. Une fois qu'il a posé sa valise, il y reste ! Si toutefois, on arrive à le déloger, et bien il ne quitte pas le quartier, il s'installe juste à côté… D'où la difficulté de le ramener en campagne.

En plus, un pigeon femelle peut donner naissance à 12 petits par an… Ainsi, si on supprime un œuf, dont l'incubation est de 18 jours, celui-ci est remplacé aussitôt. C'est pourquoi il faut plutôt les secouer de telle sorte à les rendre infertiles au lieu de les supprimer. Le temps que le pigeon se rende compte de la supercherie, il n'y aura pas de petits…

C'est un sujet sensible, et la municipalité le prend au sérieux. Après avoir contacté différentes structures et collectivités rencontrant les mêmes problématiques, il a été décidé de remettre en service le pigeonnier du Parc Roz Maria. Son but est, dans un premier temps, de fidéliser les couples via l'apport quotidien de blé et, dans un second temps, de stériliser une grande partie des œufs, afin de réguler le nombre de pigeons.

Par ailleurs, la municipalité vous conseille vivement de fermer correctement tous les endroits où ceux-ci peuvent se nicher, tel hangars, greniers, maisons inhabitées…. et surtout de ne pas leur donner de nourriture !

Choucas, gare aux feux de cheminée !

Et cela est sans parler d'une autres espèce ressemblant à un petit corbeau, qui prolifère aussi, et devient problématique… le choucas. C'est une espèce protégée depuis 1989 et là, malheureusement, nous n'avons pas de solution à ce jour, mais nous sollicitons Monsieur le Préfet pour en trouver une. C'est un oiseau très prolifique qui peut mettre au monde jusqu'à 5 jeunes en moyenne dans l'année.

Il est important de savoir que les choucas nichent souvent dans

les cheminées qui, de ce fait, peuvent être bouchées par les branchages et la terre accumulée au fil du temps.

Attention donc en cette période où nous allons devoir rallumer les chauffages. **Il est indispensable de bien faire ramoner sa cheminée, et ce jusqu'en haut, afin d'écarter tout risque d'incendie.**

La **MSA d'Armorique** participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein. Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein grâce à un traitement précoce.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi :

- une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans aux femmes âgées de 50 à 74 ans
- il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix
- le radiologue examine et réalise une mammographie complète, les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

Plus d'infos : MSA d'Armorique, 12 rue de Paimpont à Saint-Brieuc, 02 96 78 87 00, www.msa-armorique.fr

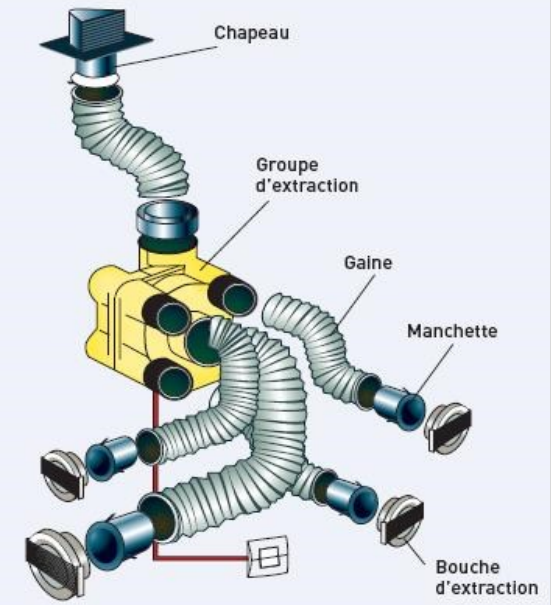

PRÉVENTION DES INCENDIES : L'ENTRETIEN DE SA VMC

Une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) permet de purifier l'air des habitations. Mais, attention ! Si elle n'est pas nettoyée régulièrement, cela peut entraver son fonctionnement, polluer l'air intérieur, et… surtout, déclencher un incendie.

En effet, au fur et à mesure que fonctionne une VMC, elle s'encrasse petit à petit et peut vite s'abîmer. La poussière et les graisses détériorent rapidement le moteur. La VMC devient plus bruyante et les graisses peuvent être à l'origine de la création d'un court-circuit, ce qui peut provoquer un début d'incendie. Pour toutes ces raisons, il est primordial d'entretenir et de nettoyer régulièrement sa VMC.

A retenir

A chaque début et fin de période de chauffe, il est nécessaire de nettoyer ou faire nettoyer le bloc VMC de son habitation, ainsi que les grilles dans les différentes pièces. Il faut aussi vérifier si le fusible ou le disjoncteur situé sur le tableau électrique est bien calibré à 2A, et non à 10A, comme sur les anciennes installations.

Laurent BOULAIRE

Cinéma

14, Rue Rochonen22800 QUINTIN

02 96 79 60 83 Salle
02 96 74 95 83 Secrétariat
09 55 30 95 83
cinema.lerochonen@laposte.net
http://www.cinemalerochonen.fr

Salle Climatisée
Equipée en numérique

LE ROCHONEN
4 séances par semaine

PROGRAMME DU 13 NOVEMBRE AU 07 DECEMBRE 2014

" MOMMY "

en VO — Jeudi 13 à 20h30 — Samedi 15 à 21h — Durée : 2h19

Drame – France – 2014

De Xavier Dolan. Avec : Anne Dorval, Suzanne Clément, Antoine-Olivier Pilon, Patrick Huard

Une veuve monoparentale hérite de la garde de son fils, un adolescent TDAH impulsif et violent. Au cœur de leurs emportements et difficultés, ils tentent de joindre les deux bouts, notamment grâce à l'aide inattendue de l'énigmatique voisine d'en face, Kyla. Tous les trois, ils retrouvent une forme d'équilibre et, bientôt, d'espoir.

Sortie en France le mercredi 08 octobre 2014

" GONE GIRL "

en VO — Vendredi 14 à 21h
en VF — Dimanche 16 à 20h30
Durée : 2h29

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Thriller – Etats-Unis – 2014

De Tyler Perry et David Fincher. Avec : Ben Affleck, Rosamund Pike, Missi Pyle,

À l'occasion de son cinquième anniversaire de mariage, Nick Dunne signale la disparition de sa femme, Amy. Sous la pression de la police et l'affolement des médias, l'image du couple modèle commence à s'effriter. Très vite, les mensonges de Nick et son étrange comportement amènent tout le monde à se poser la même question : a-t-il tué sa femme ?

Sortie en France le mercredi 08 octobre 2014

==========

" INTERSTELLAR "

Jeudi 20 à 20h30 — Samedi 22 à 21h — Durée : 2h49

Science-fiction – Etats-Unis – 2014

De Christopher Nolan. Avec : Matthew McConaughey, Anne Hathaway, Bill Irwin

Le film raconte les aventures d'un groupe d'explorateurs qui utilisent une faille récemment découverte dans l'espace-temps afin de repousser les limites humaines et partir à la conquête des distances astronomiques dans un voyage interstellaire.

Sortie en France le mercredi 05 novembre 2014

SÉANCE ART & ESSAI — " BANDE DE FILLES "

Vendredi 21 à 21h — Dimanche 23 à 20h30 — Durée : 1h52

Comédie – France – 2014

De Cécile Sciamma. Avec : Karidja Touré, Assa Syla

Marieme vit ses 16 ans comme une succession d'interdits. La censure du quartier, la loi des garçons, l'impasse de l'école. Sa rencontre avec trois filles affranchies change tout. Elles dansent, elles se battent, elles parlent fort, elles rient de tout. Marieme devient Vic et entre dans la bande, pour vivre sa jeunesse.

Sortie en France le mercredi 15 octobre 2014

==========

" MAGIC IN THE MOONLIGHT "

en VO	Jeudi 27	20h30	Durée : 1h38
en VF	Dimanche 30	20h30	

Comédie – Etats-Unis – 2013

De Woody Allen. Avec : Colin Firth, Emma Stone, Eileen Atkins

Le prestidigitateur chinois Wei Ling Soo est le plus célèbre magicien de son époque, mais rares sont ceux à savoir qu'il s'agit en réalité du nom de scène de Stanley Crawford : cet Anglais arrogant et grognon ne supporte pas les soi-disant médiums qui prétendent prédire l'avenir. Se laissant convaincre par son fidèle ami Howard Burkan, Stanley se rend chez les Catledge qui possèdent une somptueuse propriété sur la Côte d'Azur et se fait passer pour un homme d'affaires, du nom de Stanley Taplinger, dans le but de démasquer la jeune et ravissante Sophie Baker, une prétendue médium, qui y séjourne avec sa mère.

Sortie en France le mercredi 22 octobre 2014

" GRIZZLY "

Vendredi 28	21h	Durée : 1h18
Samedi 29	21h	
Dimanche 30	15h	

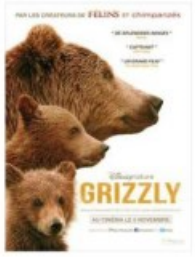

Documentaire – Etats-Unis - 2014

De Alastair Fothergill, Keith Scholey

Une année de la vie d'une famille de grizzlys en Alaska, et leur interaction avec la faune voisine : loups, saumons, orques... Dans des paysages grandioses, on découvre la vie trépidante de ces animaux emblématiques, pour répondre à la question suivante : Comment le grizzly peut-il être, dans notre inconscient collectif, à la fois un animal féroce et le symbole de l'animal rassurant pour tous les enfants du monde ?

Sortie en France le mercredi 05 novembre 2014

==========

" PARADISE LOST "

Jeudi 04/12	20h30	Durée : 2h00
Samedi 06/12	21h	

Drame – France – 2014

De Andréa Di Stephano. Avec : Benicio Del Toro, Josh Hutcherson, Ana Girardot, Carlos Bardem

Nick pense avoir trouvé son paradis en rejoignant son frère en Colombie. Un lagon turquoise, une plage d'ivoire et des vagues parfaites, un rêve pour ce jeune surfeur irlandais. Il y rencontre Maria, une magnifique colombienne. Ils tombent follement amoureux. Tout semble parfait... jusqu'à ce que Maria le présente à son oncle : Pablo Escobar.

Sortie en France le mercredi 05 novembre 2014

" UNE NOUVELLE AMIE "

Vendredi 05/12	21h	Durée : 1h45
Dimanche 07/12	20h30	

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Drame – France – 2013

De François Ozon. Avec : Romain Duris, Anaïs Demoustier, Raphaël Personnaz

A la suite du décès de sa meilleure amie, Claire fait une profonde dépression, mais une découverte surprenante au sujet du mari de son amie va lui redonner goût à la vie.

Sortie en France le mercredi 01 octobre 2014

A NOTER - A NOTER - A NOTER - A NOTER - A NOTER - A NOTER - A NOTER

Week-end du 12/13 décembre :

" HUNGER GAMES – La révolte : partie 1"

QUINTIN COMMUNAUTE

LE CHEVAL AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Une première pour Quintin Communauté

Démonstration de tonte

Pour la première fois, Quintin Communauté participait aux Cavales d'Automne, festival du Cheval sur le Pays de Saint-Brieuc. Quintin Communauté a choisi une approche non explorée jusque là par Les Cavales, en présentant le cheval au travail et plus précisément les services qu'un cheval peut assurer dans une collectivité. C'est ainsi qu'ont été proposées des démonstrations d'arrosage de fleurs, de tonte de terrain, de transport de personnes, avec traction du cheval. Le plus de l'après-midi dédié aux élus et agents des collectivités aura été la table ronde qui a permis un partage d'expériences très pédagogique. Venus de Lorient Agglomération, Questembert et Landivisiau, des élus et techniciens étaient présents pour parler de leur expérience d'intégration du cheval dans divers services de leur collectivité. Patrice Ecot de l'Institut du Cheval et de l'Equitation (IFCE) et directrice du haras de Lamballe, et Jean-Charles Michel, président du réseau « Faire à Cheval » ont quant à eux détaillé pédagogiquement les enjeux de la démarche, son intérêt, ses contraintes et ses limites.

Anne-Gaëlle et Praline

Le samedi, la manifestation s'ouvrait au grand public, avec en point d'orgue, deux démonstrations de dressage en liberté, par Anne-Gaëlle Bertho, qui a enchanté plus de 500 spectateurs sur la prairie près de la MJC. Pour sa première entrée au sein du collectif des Cavales d'automne, Quintin Communauté affiche sa satisfaction. Bonne organisation grâce à l'investissement de Sophie d'Ortoli chargée de mission tourisme, météo complice, les ingrédients de la réussite étaient réunis.

Françoise GUILLOU

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Repas à domicile

- Vous avez plus de 65 ans, ou vous avez un handicap passager ou permanent vous empêchant de faire vos courses ou de confectionner vos repas.
- Vous habitez Quintin, La Harmoye, Lanfains, Le Foeil, Le Leslay, Plaine-Haute, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Gildas, Le Vieux Bourg, Saint-Donan, Plaintel, Le Bodéo ou L'Hermitage-Lorge: **vous pouvez faire appel au service de repas à domicile**

Renseignements/inscription à Quintin Communauté (02 96 79 67 00), à la mairie ou au comité d'entraide de Quintin (02 96 74 81 36). Prix du repas: 8,73 € pour 2014.

Transport à la demande

Trans'Com est un service destiné à celles et ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion, pour effectuer des déplacements ponctuels.

Le tarif est de 3 €/trajet (6 € aller/retour). Le coût est en réalité de 15 €/trajet, la différence étant financée par les Communautés.

- Transport sur les Communautés de communes de Quintin, Centre Armor Puissance 4, Moncontour, Uzel et de la Cidéral.

- Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 18h. Hors jours fériés.

- Adhésion gratuite en mairie. Réservation du taxi au 0 810 22 22 22.

PAROLE AUX QUINTINAIS

La municipalité ayant œuvré tout l'été
Se trouva fort dépourvue
Quand un citoyen quintinais fort têtu,
Sur le banc, sa requête vint déposer.

Sa maison sise en bas de la rue des Carmes
Depuis maintenant plusieurs mois
Se trouvait plongée, ma foi
Dans un continuel vacarme.

La faute à des travaux inappropriés,
A la circulation automobile
Et ses conducteurs malhabiles
Toujours extrêmement pressés.

Il est vrai, rien ne sert de courir,
Il faut partir à point.
Mais vous comprendrez que sur la table, je tape du poing,
Pour enfin voir la solution aboutir.

Pierre FERRE

Merci Monsieur Ferré pour avoir alerté la municipalité sur votre problème, qui perdure depuis longtemps, avec autant d'humour. Merci aussi de nous avoir permis de publier votre fable revisitée. Nous avons d'ores et déjà tenté une première intervention technique qui n'a que peu atténué le bruit. Nous envisageons une nouvelle solution qui devrait éradiquer toute nuisance sonore. A bientôt donc pour la fable de conclusion.

Mireille AIRAULT

VIE ECONOMIQUE

« Ô CHATEAU », nouveau restaurant-crêperie du Vau de Gouët

Après quelques mois de fermeture, le restaurant de la rue du Vau de Gouët a réouvert ses portes le 30 septembre dernier. Aux commandes, deux jeunes femmes qui se sont associées, Sandrine Le Men et Julie Boulvard. Elles connaissaient ce bel outil vacant, rue du Vau de Gouët, au cœur de la cité quintinaise, ainsi que la demande des habitants et visiteurs d'une crêperie sur Quintin.

Fortes de leurs expériences précédentes dans le métier, elles ont décidé de se lancer dans l'aventure, à deux. Seule, ni l'une ni l'autre ne l'aurait fait, « c'*est trop lourd pour une seule paire d'épaules* ».

Leur envie est de satisfaire la clientèle. Pour cela elles ont fait le choix de centrer leur activité sur la crêperie et la restauration. En cuisine, un jeune chef, Cédric Menguy, qui a travaillé pour des chefs étoilés sur Paris et en Normandie.

« **Ô Château** » propose une restauration traditionnelle s'appuyant sur les produits locaux, avec des menus entre 16 et 24€ et une formule du jour. Il est aussi possible de se fournir en plats à emporter. Le restaurant-crêperie est ouvert aux horaires de service.

Jours d'ouverture :

De septembre à mai : le midi, du mardi au vendredi et le dimanche; le soir, du jeudi au dimanche.

De juin à septembre : midi et soir tous les jours, sauf le lundi.

Ouvert également les jours fériés (sauf le jour de Noël), « Ô Château » proposera un réveillon pour le 31 décembre, sur réservation.

Pratique : « Ô Château », 16 rue du Vau de Gouët, 02 96 74 92 39.

L'ESPRIT COUTURE ouvre un rayon prêt-à-porter

Couturière, spécialiste des robres de mariées et tenues de soirée, Vanessa Bassoch, installée au 25 Grand'rue, élargit son offre en proposant aujourd'hui un rayon prêt-à-porter. L'Esprit Couture prend ainsi le relais de la boutique Kaline et du magasin Claude Gérault.

Son initiative va permettre d'étoffer l'offre commerciale du centre-ville et d'offrir aux quintinaises et quintinais la possibilité de se faire plaisir en venant découvrir les modèles qu'elle a sélectionnés. L'Esprit Couture propose une gamme de prêt-à-porter femme chic et stylée, du 36 au 58, *Cottonade Paris, Oliver Jung, Sun light*… et d'autres marques à découvrir en magasin. Egalement à découvrir, le rayon de costumes pour hommes. Les retouches, réalisées sur place par une couturière expérimentée, sont gratuites sur tous les articles. Ainsi, « *de la robe de mariée au costume homme en passant par les retouches, L'Esprit Couture vous suit de A à Z* » résume Vanessa Bassoch. Un service pressing est également assuré. Vanessa rappelle aussi que les essais robes de mariées se font sur rendez-vous, avec possibilité de rendez-vous sur les heures de fermeture du magasin.

Pratique : L'Esprit Couture, 25 Grand'rue, 02 56 44 23 25, ouvert le mardi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 9 h 30 à 12h.

Françoise GUILLOU

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin
Directrice de publication : Mireille Airault - Directrice adjointe : Françoise Guillou
Réalisation : Béatrice Pérennès / Johan Ruellan
Rédaction : Municipalité de Quintin
Imprimerie : Imprimerie Quintinaise - Tirages : 1 600 exemplaires
Crédit photos : Service communication - Dépôt légal : novembre 2014